

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 3 DECEMBRE 2020**

**NOMBRE :**

- de Conseillers en exercice 27
- de présents 20
- de votants 27

L'an deux mil vingt

Le trois décembre

Le Conseil Municipal de la Commune de MAING

Etant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,

Sous la présidence de Philippe Baudrin

**OBJET**

- **BOURSES COMMUNALES POUR ETUDE – MODE DE REGLEMENT**

Etaient présents : P. BAUDRIN D. RAMEZ C. COLLET G. COLLET C. RIFF MP. THUILLET C. DESROUSSEAU S. SPOTO A. MALABOEUF H. DUMOULIN L. BLONDEAU S. PIROTTE L. PHILIPPE A. DEVEMY B. LE MAIGNENT C. GRAND H. LEDOUX JC. REZIGA F. COQUELET S. GLINEUR

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 04/12/2020  
Et que la convocation du Conseil avait été faite le 27/11/2020

Etaient excusés : G. MONTAY A. AIT BAHA JM. DELANNOY C. MERCIER V. PORQUET B. MERESSE I. PLOUVIER

Procurations respectives à : S. SPOTO D. RAMEZ P. BAUDRIN P. BAUDRIN C. COLLET C. COLLET D. RAMEZ

Un scrutin a eu lieu, Alison Malaboeuf a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

La commune attribue des bourses communales pour études aux élèves de la commune fréquentant des établissements d'enseignement lycées, collèges, école professionnelle.

Cette bourse d'un montant de 15€ est attribuée en numéraire, il est proposé au conseil municipal d'y substituer une carte cadeau du même montant.

Le conseil municipal, entendu ce qui précède et après en avoir délibéré, agréé à l'unanimité la proposition d'attribution de cartes cadeau d'un montant de 15 € dans le cadre des bourses communales pour études aux élèves de la commune fréquentant des établissements d'enseignement lycées, collèges, école professionnelle.

Fait en séance les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,  
MAING, le 04/12/2020  
La Directrice générale des services

I. SERAFINI

